

Inégalités de santé et de soins : La construction d'un système de santé

Pr Emmanuel VIGNERON

Montre ce que tu n'as pas le droit de taire.

Maxime Gorki

Jeudi 15 mars 2018 – Hôpital de la Pitié-Salpêtrière

INEGALITES

**Mais alors,
que faire ?**

La lente constitution d'un système hospitalier gradué complet

- Un mouvement pluri-séculaire !
 - Distinction hôpitaux/hospices de l'ancien régime (Tenon, l'Encyclopédie) Idée de l'Asile psychiatrique
 - Idée d'inventaire et de coordination (Monod)
 - Idée de graduation (Hazemann, Loi hospitalière du 21 décembre 1941 (issu des travaux du Front Populaire, du décret loi de aout 1939) et son RAP du 17 avril 1943
 - Idée de composition (Secteur Psy, circulaire Sros 2, Couty mars 2004)
 - Idée de fédération (Loi de 1970)

Comment en est-on venu aux GHT ?

Pas à pas !

« Art. L. 6132-1. – I. – Chaque établissement public de santé, sauf dérogation tenant à sa spécificité dans l'offre de soins hospitaliers, est partie à une convention de groupement hospitalier de territoire. Le groupement hospitalier de territoire n'est pas doté de la personnalité morale. »

Article 107 de la loi du 31 janvier 2016

« Art. L. 711-1. – Les établissements qui assurent le service public hospitalier dans un même secteur d'action sanitaire forment un groupement interhospitalier de secteur. »

Article 5 de la loi du 31 décembre 1990

Article 30 de l'ordonnance du 24 avril 1996

« Art. L. 712-3-3. – Les communautés d'établissements de santé sont constituées, au sein d'un secteur sanitaire, entre établissements assurant le service public hospitalier, mentionnés à l'article L. 711-4. »

« Art. L. 6132-1. – Des établissements publics de santé peuvent conclure une convention de communauté hospitalière de territoire afin de mettre en œuvre une stratégie commune et de gérer en commun certaines fonctions et activités grâce à des délégations ou des transferts de compétences entre les établissements et grâce à la télémédecine. Un établissement public de santé ne peut être partie qu'à une seule convention de communauté hospitalière de territoire. »

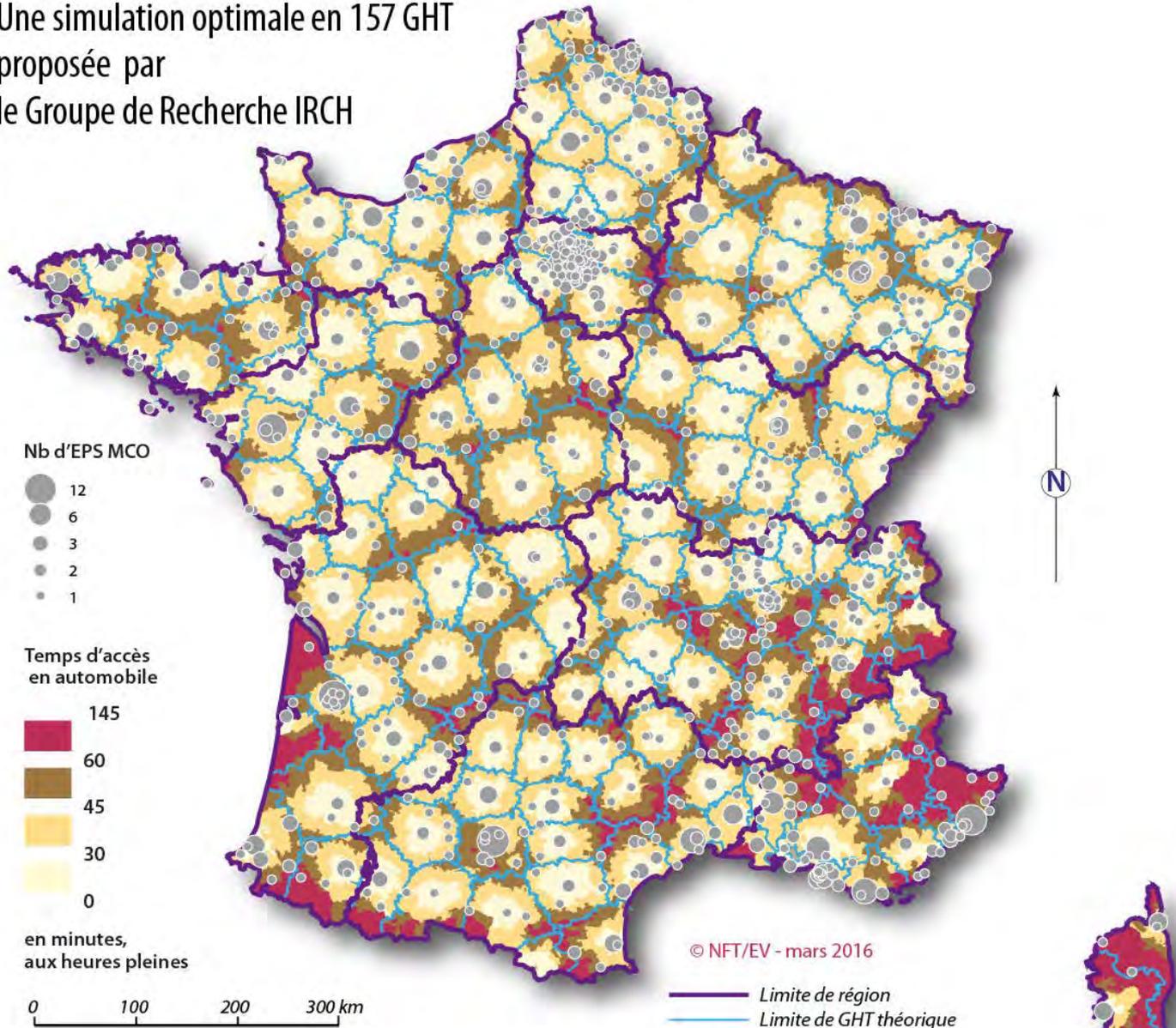
Article 22 de la loi HPST le 7 2009

Améliorer les GHT

- Respecter les territoires vécus par les patients et par les soignants/ S'assurer de ce respect
- Rechercher un équilibre entre distances à parcourir et effectif de population desservie
- Lutter contre la gangrène qui naît de l'amputation = ouvrir les GHT au monde extérieur....
- Animer, suivre, évaluer
- Connaître et faire connaître. Pédagogie ++

Groupements Hospitaliers de Territoire

Une simulation optimale en 157 GHT
proposée par
le Groupe de Recherche IRCH



Distances calculées par le logiciel
ODOMATRIX, INRA UMR 1041 CESAER
d'après IGN Route500®, BD Alti 500®, RGC®
(temps de trajet aux heures pleines)

Nb - Les DOM ne sont pas représentés ici
en ce qu'ils constituent des cas traités à part
en raison de leur taille

Source cartographique : Articque®

Et les soins de première ligne ?

PHILIPPE VIGIER, DÉPUTÉ À LA TÊTE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ACCÈS AUX SOINS

"Nous traiterons tous les sujets, sans rien éluder"



Philippe Vigier, député centriste d'Eure-et-Loir, est à la tête de la commission d'enquête sur l'égal accès aux soins des Français. Installation des médecins, articulation ville-hôpital ou encore coût des mesures pour la sécurité sociale... La commission et ses 30 députés membres aborderont tous les sujets, sans tabou, promet-il.

Nominations ce lundi 12 mars...

autour de la Stratégie de Transformation du Système de Santé (STSS)

- La STSS remplace la SNS...
- 3 axes : prévention / Accès aux soins / décloisonnement. Ca, ça change pas.
- 5 chantiers Qualité et pertinence des soins / modes de financement et régulation / virage numérique / métiers de soignants / organisation territoriale des soins.
- Durée de la mission 3 mois Juin ... 2018.

Et pourtant y'a du boulot !

Un exemple tres symbolique : les

URGENCES

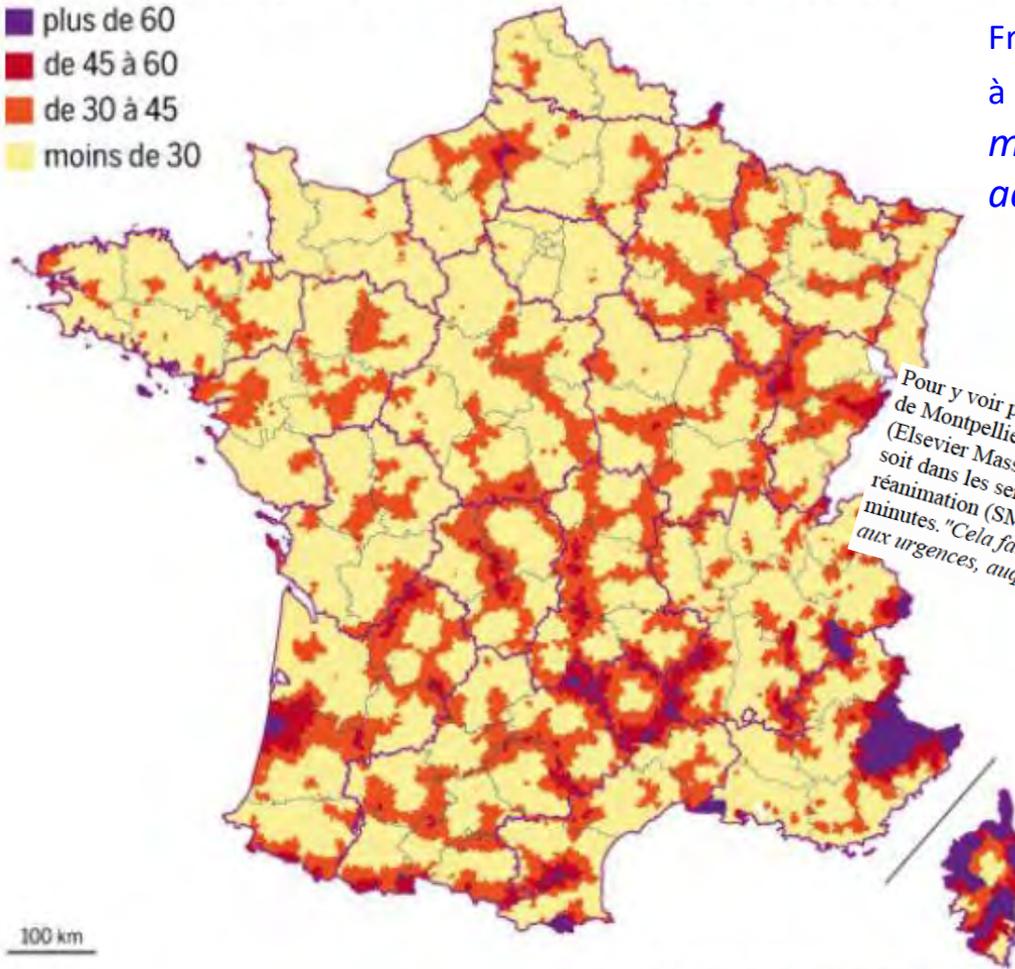
Plus de 6 millions de Français n'ont pas accès rapidement aux urgences

2012

Le Monde.fr | 13.03.2012 à 15h12 • Mis à jour le 13.03.2012 à 18h31 | Par Laetitia Clavreul

TEMPS D'ACCÈS À UN SERVICE D'URGENCE OU D'ARRIVÉE DU SAMU/SMUR, en minutes

- plus de 60
- de 45 à 60
- de 30 à 45
- moins de 30



François Hollande, candidat, le 13 mars 2012 à Romans sur Isère : *je fixerai un délai maximum d'une demi-heure pour accéder aux services d'urgence*

Pour y voir plus clair, Emmanuel Vigneron, professeur d'aménagement sanitaire à l'université de Montpellier et auteur du livre *Les Inégalités de santé dans les territoires de français* (Elsevier Masson, 2011), vient de réaliser la carte du temps d'accès aux structures d'urgences, soit dans les services dans les hôpitaux, soit à l'arrivée du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR). Il en ressort que 90,4 % de la population y a accès en moins de 30 minutes. "Cela fait plus de 6 millions de Français de métropole qui n'ont pas un accès rapide aux urgences, auquel il faut ajouter des habitants des DOM-TOM", commente-t-il.

Un exemple très symbolique : les urgences

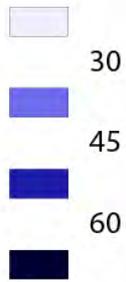
EN 2010			
catég	Données		
	NB de commune	Somme sur POP_MUN_2008	
moins de 30	27220	56031987	90,4%
de 30 à moins de 45	8006	5285735	8,5%
de 45 à moins d'une heure	887	446944	0,7%
Une heure et plus	339	220466	0,4%
Iles	10	3744	0,0%
Total	36462	61988876	100%

EN 2015			
Categ	NB de commune	Somme sur Pop Mun RP2014	
1 moins de 30 minutes	26605	60549260	89,6%
2 de 30 à moins de 45 minutes	7897	5888649	8,7%
3 de 45' à moins d'une heure	905	903447	1,3%
4 Une heure et plus	377	265822	0,4%
5 Iles de la Manche et de l'Atlantique	10	3569	0,0%
Total	35794	67610747	100%

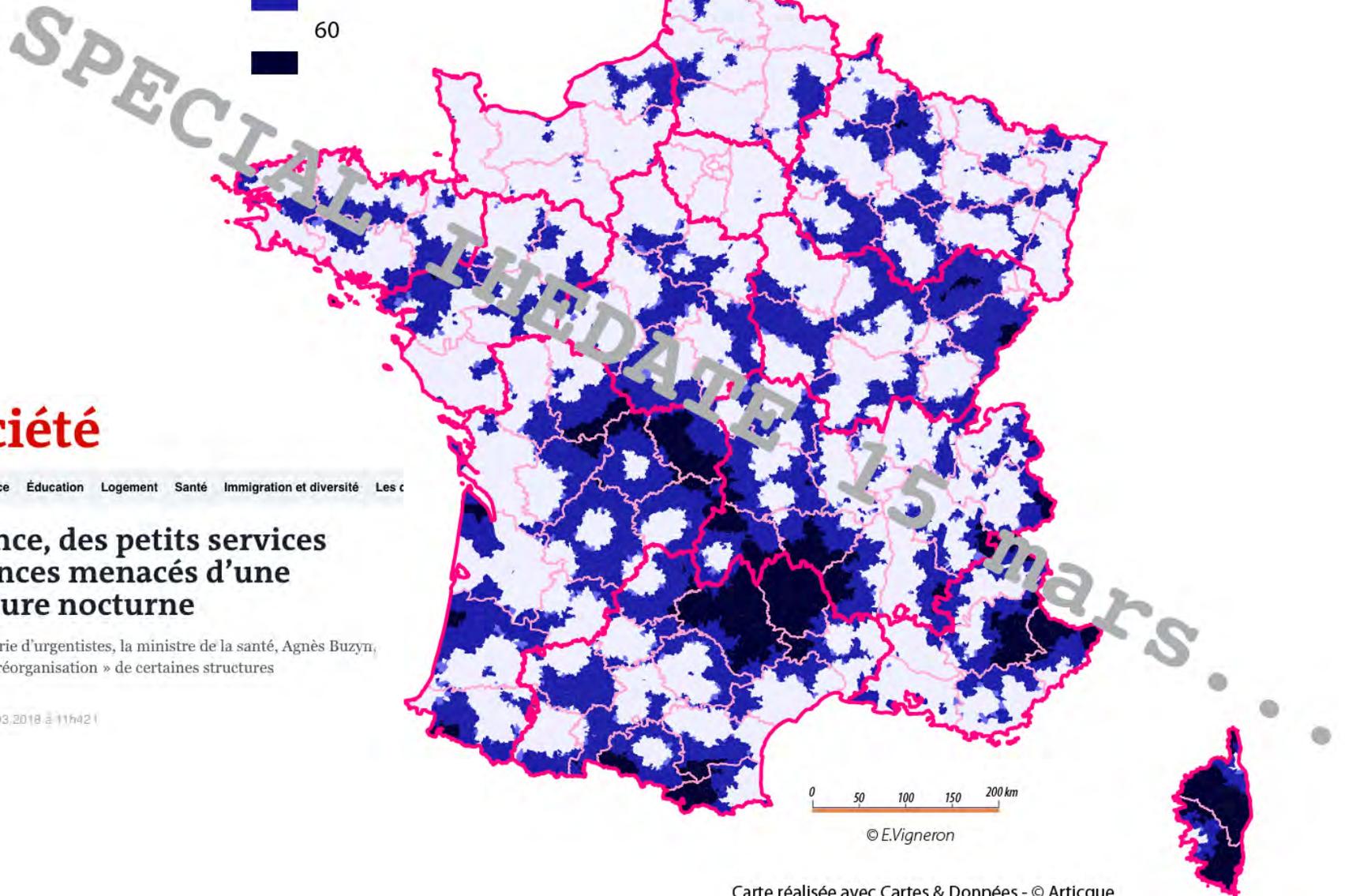
Simulation si fermetures des urgences des établissements isolés.

Categ	NB sur Codcom	Somme sur Pop Mun RP2014	
1 moins de 30 minutes	23018	57969979	85,7%
2 de 30 à moins de 45 minutes	8512	6570472	9,7%
3 de 45' à moins d'une heure	2556	1986495	2,9%
4 Une heure et plus	1698	1080232	1,6%
5 Iles de la Manche et de l'Atlantique	10	3569	0,0%
Total	35794	67610747	100%

Temps d'accès à un service d'urgence
ou d'arrivée du SAMU/SMUR en minutes



URGENCES 2020 ? si fermetures confirmées



Société

SOCIÉTÉ | Police et justice | Éducation | Logement | Santé | Immigration et diversité | Les c

En France, des petits services d'urgences menacés d'une fermeture nocturne

Face à la pénurie d'urgentistes, la ministre de la santé, Agnès Buzyn, prévoit une « réorganisation » de certaines structures

LE MONDE | 01.03.2018 à 11h42 |

Accès aux soins ?

Question d'éthique !